

Le temps de ...



Les retraités-es du 429 (SFMM) SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (S.C.F.P.)

...de militer

François Teasdale

LES RETRAITÉS-ES ET LEURS SYNDICATS

Au moment où vous lirez ces lignes le SCFP-Québec aura tenu son congrès triennal au cours duquel il aura débattu et, espérons-le, adopté deux résolutions que le SFMM aura présentées pour adoption. Ces résolutions ont été préparées par des retraités et des retraitées membres de sections locales du SCFP, suite à la position prise au congrès du RSR (Regroupement des syndicalistes à la retraite) l'automne dernier (voir le compte-rendu dans notre édition de février dernier).

La première résolution : « invite les sections locales du SCFP-Québec à mettre sur pied des regroupements de membres retraités en lien avec les conseils régionaux de la FTQ, comme il en existe au conseil régional du Montréal métropolitain avec le Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR). »

La deuxième résolution propose que : « les sections locales du SCFP-Québec soient encouragées à mettre sur pied des mécanismes de consultation, d'échanges et de participation avec leurs membres retraités dans les négociations des avantages liés aux caisses de retraite. »

volonté exprimée haut et fort par l'ensemble des associations de retraités de tout le Québec. Monsieur Boisclair ne nous a pas écoutés et il refuse aux retraités la reconnaissance légale d'une place dans les négociations sur les surplus des caisses de retraite. Face à cette situation les retraités peuvent adopter deux attitudes : se rebeller et se lancer à corps perdu dans des luttes stériles contre les employeurs et les syndicats à qui la loi confère le droit exclusif de négocier les avantages des caisses de retraite et espérer un changement de gouvernement pour reprendre les pressions en vue de l'adoption d'une nouvelle loi. C'est ce qu'on appelle la politique de la chaise vide et entre temps les négociations se feront sans nous. Et les absents ont toujours tort. Nous pouvons aussi, malgré la volonté du

sommaire

Le projet de loi 102 du ministre Boisclair a maintenant été adopté par la majorité ministérielle de l'Assemblée nationale, contre la

...se militer	1-2
Activités récentes	2
Annonces classées	2
... se renseigner	3
...se souvenir	4
Merci	4
...de rire	5
Flash	5
...se divertir	6
Prochaine parution	15-08-2001
Date de tombée	06-07-2001

SUITE À LA PAGE 2

L'équipe du journal et les membres du comité exécutif et du Temps de vivre vous souhaitent de passer un bel été.



ministre Boisclair faire notre place dans les négociations de nos caisses de retraite en nous associant à nos syndicats et faire front commun avec les membres « actifs » pour obtenir des règlements qui respecteront l'équité entre tous les participants.

Nous chez « *Les Retraités-es du 429 (SFMM)* » de concert avec le RSR avons choisi la deuxième voie. Après s'être donné collectivement un mandat au dernier congrès, nous avons entrepris de sensibiliser nos syndicats et la FTQ à la place que devraient avoir les anciens membres retraités dans les structures syndicales. Déjà le SFMM donne l'exemple en travaillant avec ses membres retraités. Nous recevons une aide

humaine, matérielle et financière de notre syndicat et nous épaulons les membres actifs dans certains dossiers. Nous avons acheminé au comité de négociation du syndicat nos demandes en vue des prochains pourparlers sur les changements à apporter à nos régimes de retraite. Nous avons reçu l'assurance que nos demandes seront prises en considération lors de ces négociations.

Nous avons rencontré la direction du SCFP-Québec qui s'est montré très ouverte à nos demandes à tel point qu'une tribune nous a été offerte au congrès triennal de l'organisme. Nous espérons convaincre les sections locales de créer des regroupements de membres retraités dans

leurs rangs et de les associer aux pourparlers sur les régimes de retraite.

Nous croyons chez les *Retraités-es du 429 (SFMM)* que c'est en nous associant à nos syndicats que nous aurons les meilleures chances d'améliorer nos conditions de vie tout comme ce fût le cas quand nous étions au travail. Notre expérience et notre expertise acquises dans notre vie passée alliées aux moyens humains, matériels et financiers de nos syndicats constituent un gage de succès dans la lutte que nous devons continuer de mener contre nos employeurs qui veulent mettre la main sur nos épargnes collectives.

ACTIVITÉS RÉCENTES DU COMITÉ LE TEMPS DE VIVRE

Souper à l'ITHQ

Mercredi le 21 mars dernier, 97 convives ont dégusté un excellent repas à prix modique à l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec. L'atmosphère était à la fête et plusieurs prix de présence ont été tirés au hasard parmi les participantes et les participants. Ce sera sûrement une activité à maintenir au programme de l'an prochain.



Quilles et dîner

42 adeptes des quilles se sont donné rendez-vous le 21 février dernier au salon de quilles Anjou. Le calibre des joueurs et des joueuses variait de débutant à très expérimenté. Sans compétition, les participantes et participants ont rivalisé dans le domaine de la joie et du plaisir. Réunis au restaurant attenant au salon de quilles ils étaient 46 pour terminer l'avant-midi en dînant ensemble.

Annonces classées

Mécanique

Garage Sylvain Joubert
1955, rue Viau (coin Ontario)
Montréal
(514) 259-0700
Escompte de 10% sur le coût des pièces et de 5% sur le coût de la main-d'œuvre

Restauration

Restaurant Kilimanjaro
39, rue de la Commune Est, Montréal
(514) 875-2332
Escompte 15%

Assurance-voyage

Centre administratif et professionnel de Montréal (CAM) inc.
1803, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1R9
Téléphone : 1-877-877-6161
Télécopieur : (514) 387-8518
Assurance-voyage au meilleur coût possible auprès des plus importantes compagnies d'assurance au Canada. Pour profiter ainsi d'économies substantielles et d'un service gratuit, contactez le CAM en mentionnant votre appartenance au regroupement « Les retraités-es du 429 (SFMM) »

Service de traiteur

Les délices de Jacqueline
Pour occasions d'affaires, réunions d'amis ou fêtes familiales
Menu varié et prix très compétitifs
Moins 10% pour nos membres
Nombreuses années d'expérience
Jacqueline Sills, (450) 447-3033



Pierre Dorais et François Teasdale

CAISSE DE RETRAITE LA FORMULE D'INDEXATION

Les rentes des fonctionnaires ayant pris leur retraite avant le 30 avril 1983 à la Ville et avant le 1^{er} mai 1983 à la CUM, ne sont pas indexées. Il faut, cependant noter que les rentes des retraités de la CUM ont été revalorisées de 18 % en 1998 suite aux démarches du Syndicat lors de la répartition des surplus de la caisse.

Les rentes sont indexées annuellement le 1^{er} juillet. L'indexation prend effet le 1^{er} juillet de l'année suivant l'événement (retraite, décès avant la retraite ou cessation de participation). La première année, le pourcentage d'indexation est ajusté pour tenir compte du nombre de mois écoulés durant l'année de l'événement.

Pour les participants et participantes de classe A

Un participant ou une participante de classe A est un fonctionnaire de la Ville en service le 30 avril 1983 et un fonctionnaire de la CUM devenu fonctionnaire à titre permanent avant le 1^{er} mai 1983.

La formule d'indexation est basée sur un indice financier : la moyenne des taux de rendement des obligations du Canada échéant dans dix ans ou plus, pour les soixante mois se terminant le 31 décembre précédent, divisée par 1.02. Cet indice réduit de 4 % constitue le pourcentage d'indexation applicable le 1^{er} juillet de l'année suivant sa détermination.

Si l'indice financier est inférieur à 4 % une année donnée, la rente ne sera pas réduite, sauf si l'indice lui-même devient négatif.

87,5 % de la rente est indexée annuellement selon le pourcentage d'indexation déterminée précédemment. Indépendamment du résultat de l'application de la formule d'indexation, la rente ne peut jamais être inférieure à la rente qui n'aurait pas été indexée depuis la date de l'événement.

Pensée

Durant l'absence de pluie,
ce sont les jeunes arbres
qui jaunissent les premiers.
Les vieux ont
des cachettes souterraines
qu'on appelle expérience.

Félix Leclerc

Extrait de : *Le petit livre bleu* de Félix

Pour les participants et participantes de classe B

Le participant ou la participante de classe B est un fonctionnaire de la Ville embauché après le 30 avril 1983 ou un fonctionnaire de la CUM devenu fonctionnaire à titre permanent après le 1^{er} mai 1983.

La formule d'indexation est basée sur un indice financier : la moyenne des taux de rendement des obligations du Canada échéant dans dix ans ou plus, pour les soixante mois se terminant le 31 décembre précédent, divisée par 1.02. Cet indice réduit de 3 % constitue le pourcentage d'indexation applicable le 1^{er} juillet de l'année suivant sa détermination.

Si l'indice financier est inférieur à 3 % une année donnée, la rente ne sera pas réduite, sauf si l'indice lui-même devient négatif.

La totalité de la rente est indexée selon le pourcentage d'indexation déterminé précédemment.

Taux d'indexation applicables sur les rentes depuis 1984 pour les participants de classe A

1984 : 6,58 %	1990 : 3,97 %	1996 : 2,5268 %
1985 : 7,07 %	1991 : 3,93 %	1997 : 2,0835 %
1986 : 6,79 %	1992 : 3,98 %	1998 : 1,6245 %
1987 : 5,67 %	1993 : 3,57 %	1999 : 1,1580 %
1988 : 4,83 %	1994 : 3,28 %	2000 : 0,5812 %
1989 : 4,52 %	1995 : 3,0310 %	2001 : 0,1110 %

Tous ces taux sont majorés de 1 % pour les participants de classe B.

Précision au sujet de la chronique du dernier numéro :

Lorsque la rente est indexée les deux parties constituantes (la rente viagère et la rente de raccordement ou coordination) sont indexées. C'est la rente de coordination **après indexation** qui sera soustraite à l'âge de 65 ans.

...deviner

Avez-vous trouvé la solution du petit jeu de la dernière parution ?
Servez-vous des lettres et des signes du rectangle et découvrez un mot ou une expression populaire.

Solution du dernier :



Solution :
J'ai dansé
sans soulier

Nouveau jeu !



Solution : ?



Roger Lagacé

Le dernier congrès de la Fédération des familles souches québécoises, qui compte maintenant plus de 160 associations membres, s'est tenu à Longueuil à l'Hôtel des Gouverneurs de Île Charron du 4 au 6 mai dernier. Le thème du congrès était : « Cette année on s'parle ».

Rendez-vous pour le 10^e anniversaire des descendants des Fréchette inc. les

6 et 7 juillet 2001. Au programme le 6 juillet : spectacle d'ouverture du mondial des cultures de Drummondville avec la Bottine souriante. Le 7 juillet : dîner au restaurant Globetrotter à l'hôtel Le Dauphin de Drummondville précédé de l'assemblée générale annuelle et d'un hommage à tous les membres du conseil d'administration depuis la fondation de l'association en 1991.

La saison estivale est propice aux rassemblements de familles. Et ces associations peuvent vous fournir beaucoup d'informations pertinentes et précieuses sur la recherche de vos ancêtres. Nous avons publié dans la dernière édition une liste d'associations de familles que vous avez appréciée. À votre demande voici les numéros de téléphone d'autres associations

Archambault :	(514) 697-2439
Barrette :	(819) 537-7380
Beaudet :	(514) 388-2470
Bélanger :	(514) 948-1157
Blanchet :	(450) 658-9848
Boisvert :	(450) 677-3062
Boulianne :	(514) 488-2929
Caron :	(418) 871-5458
Charron :	(450) 297-2892
Charron-Ducharme :	(450)661-1282
Cloutier :	(418) 681-6447
Douth, Doth, Dotte, Dutt :	(450) 657-2182
Drapeau :	(450) 655-5694
Duquet-te :	(514) 274-6395
Fouquet :	(450) 655-5694
Fournier :	(877) 869-2431
Fréchette :	(418) 657-3841
Froment :	(819) 687-8130
Gagnon-Belzile :	(418) 666-4335
Héroux :	(450) 471-7350
Huard :	(819) 537-1677
Jean :	(514) 681-4496
Lambert :	(450) 682-3338
Lavoie :	(514) 498-8300
Legault dit Deslauriers :	(450) 427-2743
Lemieux :	(514) 642-7158
Lemire :	(819) 478-5607
Lessard :	(418) 397-6599
Malenfant :	(418) 872-6491
Marcotte :	(819) 326-9384
Ouellet-te :	C.P.28, La Pocatière G0R 1Z0
Pelletier :	(450) 835-2105
Prévost - Provost :	(450) 424-4806
Séguin :	(450) 655-5325

Je suis toujours heureux de recevoir vos commentaires, demandes ou suggestions. Vous pouvez communiquer avec moi par télécopieur au numéro : (514) 955-0587

MERCI JEAN-CLAUDE

Notre ami et compagnon de route, Jean-Claude Campeau, quitte son poste après avoir donné près de 18 mois de son temps comme co-responsable du journal.

Nous le remercions pour avoir participé au début de cette aventure et grâce à lui, votre journal a maintenant pris son élan et nous tenterons de continuer à répondre à vos attentes en matière d'information.

La rédaction

MERCI LOUISE, BIENVENUE JEAN

À sa réunion du 15 mars dernier le comité exécutif a accepté la démission de Louise Ouellette, directrice. En effet, Louise a dû laisser sa place au comité exécutif pour des raisons personnelles. Son passage parmi nous a été de courte durée mais marquée par une implication à 100 %. Nouvelle retraitée elle saura sûrement apprivoiser sa nouvelle forme de vie et peut-être nous reviendra-t-elle un jour ? Entre-temps nous lui souhaitons bonne chance, bonne santé et le temps de vivre.

Du même souffle, lors de cette réunion les membres du comité exécutif ont procédé à la nomination de Jean Laflèche pour remplacer Louise, comme le prévoient nos statuts et règlements. Nouveau retraité lui aussi, Jean prend la relève de Louise en acceptant la responsabilité des dossiers de l'informatique et de la mise à jour du site web. Bienvenue à Jean et bonne fin de mandat.

Réflexion

Quand mon chien m'apporte mes pantoufles, pense-t-il que je sens ça de la tête aux pieds ?

Pierre Légaré

Flash

Nos membres font parfois une deuxième carrière étonnante !

Yves Chalifour et Alain Favreau



Tous les deux ont travaillé au Service de la sécurité du revenu et tous les deux y étaient des chefs d'équipe.

Ces messieurs sont devenus des opérateurs de resurfaeuse.

Qu'est-ce qu'un opérateur de resurfaeuse, me direz-vous ? Eh bien ! un opérateur de resurfaeuse est la personne qui se promène en «Zamboni» sur les glaces de tous les arénas du Québec. C'est au Centre Gilles Chabot de Boucherville que nos deux opérateurs pratiquent ce nouveau métier et qu'ils préparent les glaces, autant pour les adeptes du patinage artistique que pour les joueurs de hockey.

On n'a pas fini d'être étonné par nos membres !

...de rire

Extraits d'une étude menée auprès d'enfants au sujet du mariage

COMMENT CHOISIR AVEC QUI SE MARIER ?

Il faut trouver quelqu'un qui aime les mêmes trucs. Si tu aimes le foot, elle devra aimer que tu aimes le foot et t'amener des chips et de la bière.

Alain, 10 ans

On ne décide pas vraiment avec qui on va se marier. Dieu décide tout bien avant et tu vois après qui il t'a collé.

Kirsten, 10 ans

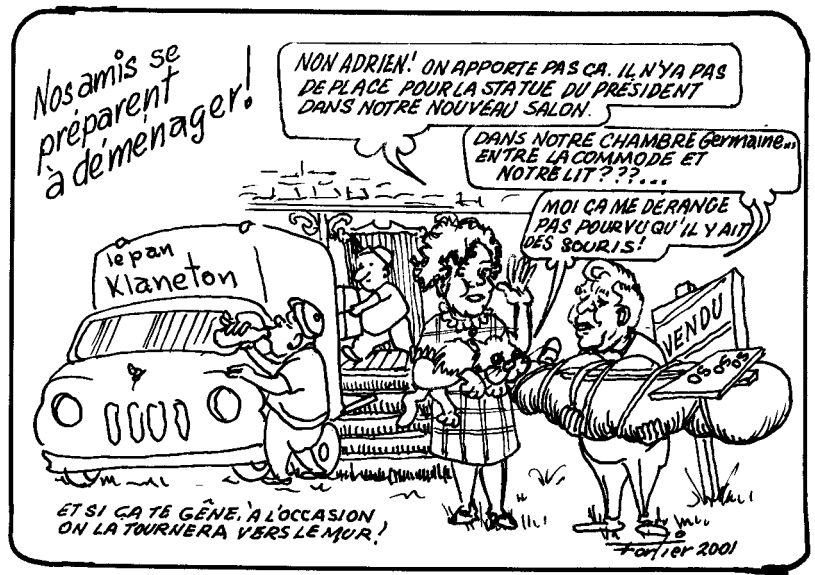
QU'EST CE QUE LES GENS FONT À UN RENDEZ-VOUS ?

Les rendez-vous, c'est pour s'amuser, et les gens devraient en profiter pour se connaître mieux. Même les garçons ont quelque chose d'intéressant à dire si tu écoutes assez longtemps.

Linette, 8 ans

Au premier rendez-vous, ils se disent des mensonges intéressants, comme ça, ils sont d'accord pour avoir un deuxième rendez-vous.

Martin, 10 ans



Caisse d'économie Desjardins des employés municipaux de Montréal

Siège social
305, rue St-Antoine Est
Montréal (Québec) H2X 1R9
(514) 861-1707

Centre de service
1404, rue des Carrières
Montréal (Québec) H2G 1V8
(514) 274-3325

À votre Caisse d'économie Desjardins des employés municipaux de Montréal, vous trouverez une gamme complète de FERR/FRV adaptés aux besoins de chacun, soit :

- le FERR/FRV à rente personnalisée Desjardins;
- le FERR/FRV épargne à terme à rendement boursier;
- le FERR/FRV fonds de placement Desjardins;
- le FERR/FRV autogéré (obligations, coupons détachés et autres titres de valeurs mobilières).
- le FERR/FRV conventionnel;
- le FERR/FRV parts permanentes Desjardins;

Votre Caisse d'économie offre également les rentes viagères et les rentes à échéance fixe offertes par l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne et la Fiducie Desjardins.

Pour en savoir davantage sur les produits que nous avons à vous offrir, communiquez dès maintenant avec votre conseiller.



ACTIVITÉS SPÉCIALES

Pique-nique annuel

Mettez vos jeans, votre chapeau et vos bottes de cowboy car, cette année, le thème de notre pique-nique est le **COUNTRY**.

Date : Mercredi 6 juin 2001
Heure : Midi
Endroit : Parc Maisonneuve,
entrée rue Sherbrooke Est, près du garage
Coût : Aucun

Vous devez apporter votre lunch. Le Comité *Le temps de vivre* offrira le dessert et les boissons gazeuses.

Réservation avant le vendredi 25 mai 2001
au (514) 842-9463.

Des jeux seront organisés (pétanque, jeu de poches, etc.), des prix de présence seront offerts, le tout agrémenté de musique de circonstance.

Souper théâtre

Pour sa première activité estivale le comité *Le temps de vivre* innove en vous invitant à un souper théâtre à Rougemont.

« Que peut-il arriver quand le rêve d'une vie prend forme et qu'on l'idéalise depuis tant d'années ? Qui peut apporter nouveautés et surprises ? »

Donald Pilon, Maude Guérin, Alain Zouvi et Adèle Reinhardt répondront à ces questions dans « **LE SPOT IDÉAL** », une pièce traduite et adaptée par Michel Tremblay et mise en scène par Serge Denoncourt.

Date : Le mercredi 4 juillet 2001
Heure : Rendez-vous à 17 h 30
Endroit : *Les quatre feuilles* /théâtre Rougemont
370, rang de la Montagne, Rougemont
888-666-3006
Coût : 35 \$ par personne pour les membres
et leur escorte
42 \$ par personne pour les non-membres

Le prix inclut le buffet « Le tour du Québec » avec trois choix d'entrées et huit choix de plats principaux et plusieurs desserts, le billet de théâtre, les taxes et le service !

Réservation : Avant le vendredi 8 juin 2001 en téléphonant au syndicat au (514) 842-9463

Paiement : Par chèque à l'ordre du **Comité Le temps de vivre**, par la poste au 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal H2L 2M7, avant le 8 juin 2001.

Trajet : Autoroute 10 : sortie 26

- Continuer sur la route 133 Nord jusqu'à la route 112
- La 112 Est jusqu'à Rougemont, puis à gauche jusqu'à Marieville.
- À l'arrêt, tourner à gauche et suivre les indications.

Les réservations pour toutes les activités se font en contactant le **(514) 842-9463**.

Les chèques pour les activités doivent être libellés et postés au :
Comité Le Temps de Vivre
429, rue de La Gauchetière Est,
Montréal (Québec) H2L 2M7

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Veillez noter que vos activités régulières sont maintenant suspendues pour la saison estivale.

Soyez assurés que vous serez avisés des dates de reprise de ces activités dans notre prochaine édition, celle du 15 août prochain.



Bulletin trimestriel

Les retraités-es du 429 (SFMM)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP),
429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec), H2L 2M7.

Téléphone : (514) 842-9463, boîte vocale 250,

Télécopieur : (514) 842-3683

Courriel : retraites429@sfmm429.qc.ca

Web : www.sfmm429.qc.ca

Reproduction permise avec mention de la source

Équipe de rédaction :

Jean-Claude Campeau et Robert Reynolds

Rédaction : Les Retraités-es du 429 (SFMM)

Collaboration :

Michèle Blais, agente d'information (SFMM)

Le personnel de soutien administratif (SFMM)

Caricaturiste : Jean Fortier

Infographie : Marcel Huot, Legris Service Litho

